

ACCOMPAGNER LA **TRANSITION NUMÉRIQUE** DES ENTREPRISES DU BTP

I – Objet de la consultation / contexte & enjeux
II- Modalités d'intervention et exigences
III- Résultats attendus de la consultation / calendrier

I – Objet de la consultation / contexte & enjeux

■ OBJET DE LA CONSULTATION

CONSTRUCTYS Occitanie souhaite sélectionner des prestataires experts en stratégie, en digital, en mesure d'impact technologique et numérique et en organisation du changement via cet appel à projet.

Les prestataires sélectionnés devront être en capacité d'intervenir sur le territoire Occitanie.

Cet appel à projet (*également disponible sur notre site Internet*) s'inscrit dans le cadre du déploiement du dispositif « **Compétences BTP** » lancé auprès des entreprises du BTP depuis les années 2000. Ce dispositif vise à accompagner les TPE / PME du Bâtiment et des Travaux Publics dans la définition de leur stratégie et le développement des compétences de leurs salariés.

CONSTRUCTYS Occitanie, et les Organisations Professionnelles régionales de la branche souhaitent proposer un dispositif d'accompagnement, centré sur le numérique, dénommé « **Stratégie numérique** »¹, en s'appuyant sur un réseau de prestataires experts référencés.

■ LE PORTEUR DE PROJET

CONSTRUCTYS Occitanie, Association Paritaire Régionale assure, par délégation de l'OPCO de la Construction, la gestion des fonds de la formation professionnelle des entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics en région Occitanie.

Les missions principales de CONSTRUCTYS:

- Mener une politique incitative au développement de la professionnalisation et de la formation professionnelle continue des salariés, ainsi que de la sécurisation des parcours professionnels au bénéfice des salariés, des jeunes et des demandeurs d'emploi
- Collecter les contributions légales, conventionnelles et volontaires des entreprises du bâtiment et des travaux publics
- Participer au financement des actions de formation des salariés des entreprises adhérentes et des demandeurs d'emploi
- Informer, sensibiliser et accompagner les entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle
- Participer à l'identification des compétences et des qualifications mobilisables au sein de l'entreprise ainsi qu'à la définition des besoins collectifs et individuels au regard de la stratégie de l'entreprise
- Evaluer et contrôler l'efficacité des actions entreprises et des structures chargées de leur mise en œuvre
- Assurer un service de proximité effectif au bénéfice des entreprises du BTP et de leurs salariés
- Contribuer au financement de l'ingénierie de certification et des diagnostics des TPE et des PME
- Conclure avec l'Etat, les collectivités territoriales et tout autre partenaire, des conventions en vue du cofinancement d'actions en faveur de la formation professionnelle et du développement des compétences des salariés et des demandeurs d'emploi.

■ CONTEXTE & ENJEUX

Le Plan Transition Numérique dans le Bâtiment sur 3 ans (2015 - 2017) a permis la mise en œuvre de nombreuses actions concrètes et d'investissements importants afin de faire entrer le secteur du bâtiment dans l'ère du numérique.

Pour en savoir plus : [bâtiment numérique repères chronologiques](#)

¹ « **Stratégie numérique** » est un focus spécifique à la transition numérique et digitale des entreprises. A ce titre, il vient compléter le dispositif « **Compétences BTP** ».

L'OPCO et les Organisations Professionnelles ont investi ce chantier pour convaincre les entreprises de prendre le virage du numérique et pour les accompagner dans la montée en compétences de leurs équipes. Consciente que ces efforts doivent être maintenus et que les actions doivent être poursuivies au-delà de ce plan, la Branche du BTP noue des partenariats régionaux avec les pouvoirs publics afin d'être en mesure d'accompagner un plus grand nombre d'entreprises.

Courant 2017, une étude d'impact de la transition numérique sur le secteur de la construction réalisée par Kyu Lab à la demande de CONSTRUCTYS, dresse la situation du secteur et vise à :

- identifier les enjeux de la transition numérique pour les différents profils d'entreprises et de salariés
- recenser et mesurer les impacts de la transition numérique à court et moyen terme sur les organisations, les métiers et les compétences
- identifier le niveau de maturité et de maîtrise des entreprises des nouvelles applications numériques
- proposer un **plan d'accompagnement adapté** aux différents besoins des entreprises et des salariés.

Pour en savoir plus : [Etude d'impact de la transition numérique](#)

Les entreprises du BTP se sont globalement approprié les outils numériques mais elles expriment le besoin d'être davantage accompagnées autour des enjeux de cette transition. Tant sur la notion d'« investissement » afin d'adopter plus significativement les technologies de la production, de l'information et de la communication dans le secteur de la construction (logiciels, applicatifs, outils connectés, outils pilotés à distance...) que sur l'aspect « compétences » afin de permettre aux salariés du BTP d'être capables d'utiliser ces nouveaux outils et d'appliquer les nouveaux procédés. Accompagner les salariés de l'usage « basique » des outils numériques vers un usage plus spécifique apparaît stratégique pour les entreprises du secteur.

L'introduction d'outils numériques modifie en profondeur les missions et les tâches réalisées dans l'entreprise, bouleverse son organisation et modifie les process de travail. Ainsi les métiers du BTP se transforment et s'enrichissent de savoir-faire complémentaires, les interactions se multiplient et les interfaces avec d'autres métiers deviennent plus nombreuses. Pour les professionnels du Bâtiment, l'intégration des outils numériques doit permettre une meilleure accessibilité à l'information et un partage des données avec le plus grand nombre, des gains de productivité et accompagner le développement de leur activité.

Cette mutation concerne toutes les activités de l'entreprise (commerce, fabrication, pose ...) mais implique également une réflexion plus globale en intégrant les notions de « comportement » (relation client...) et de « positionnement » de l'entreprise (stratégie, marché...). Les enjeux sont multiples :

- « Intégrer » les nouvelles technologies : inévitablement, la mutation numérique passe par les nouvelles technologies. Les bases de données, la numérisation des documents, les logiciels de CAO/DAO, le téléguidage, l'échange de données des équipements connectés ou bien encore l'amplification des capacités humaines avec les exosquelettes ou les lunettes 3D. Cette mutation requière surtout la modernisation des équipements des entreprises. Elles devront investir à la fois dans de nouveaux outils disposant de caractéristiques techniques nouvelles et dans la formation de leurs salariés afin d'acquérir les compétences nécessaires à leur utilisation.

BIM / logiciels 2D/3D / réalité augmentée / imprimante 3D / outils à commande numérique / drone / IA / outils collaboratifs / application Smartphone / tablette numérique / exosquelette / ...

- « Révolutionner » la relation clients : Comment répondre aux besoins de mes clients ? Comment les capter ? Comment répondre à leurs habitudes de consommation ? Quelle image a ma société ? Quelle est ma visibilité numérique ? L'instantanéité des échanges fait et défait la notoriété et l'image d'une entreprise bien plus vite qu'auparavant. Le bouche à oreille est remplacé par les sites de référencement. Pour exister et devenir acteur de cet univers digital, l'entreprise du BTP doit intégrer de nouvelles compétences et maîtriser des outils de communication très peu déployés dans notre secteur mais facteurs importants de la croissance de l'entreprise.

site internet / e-commerce / webmarketing / showroom virtuel / réalité augmentée / marketing digital / fidélisation / personnalisation / CRM / application Smartphone / réseaux sociaux / newsletter / ...

- « Déployer » l'utilisation des outils numériques au plus grand nombre dans l'entreprise : les outils numériques à usage administratif (devis, facturation, paye etc...) sont très implantés dans les entreprises du BTP tout comme ceux permettant de planifier des réunions ou de collecter des données de chantier. Ces activités ne concernent pas tous les salariés de l'entreprise. Les fonctions de productions principalement, se retrouvent éloignées de l'informatique et à fortiori, du numérique. Afin de se prémunir d'une fracture numérique au sein de l'entreprise, il est nécessaire de travailler sur les savoirs de base et les compétences clés en informatique pour que les salariés les plus éloignés des outils numériques puissent suivre l'évolution de l'entreprise et celle de la société.

Certificat informatique et internet (C2i) / B2i / Passeport de compétence informatique européen (PCIE) / perfectionnement outils bureautique / ...

- « Piloter » l'activité de l'entreprise grâce au numérique : Qu'il s'agisse d'optimiser, de rationaliser, de comparer, d'investir ou encore de développer une activité, toutes les entreprises ont besoin d'éléments d'aide à la prise de décision. Les outils numériques peuvent collecter un nombre « quasi infini » d'informations, les traiter et les analyser efficacement. En plus de produire des indicateurs qui permettront au chef d'entreprise de prendre une décision « réfléchie », c'est également du temps que les outils numériques offriront aux décideurs. Il est donc essentiel de donner la possibilité aux chefs d'entreprise de se former à ces outils, à ces logiciels, de former leurs collaborateurs afin d'être capable de les utiliser pour piloter efficacement l'activité et évaluer en permanence le positionnement de l'entreprise dans son environnement économique contraint.

CRM / ERP / BIG DATA / référencement / stratégie digitale / outils de reporting / requêtes informatiques / application Smartphone / réseaux sociaux / IA planificateur de rdv / Google analytics / ...

Pour les entreprises, l'enjeu est essentiellement celui de rester compétitif sur un marché très concurrentiel. L'intégration d'une innovation technologique dans une entreprise ne va pas de soi et ne se suffit pas à elle-même, elle doit s'inscrire dans une nouvelle stratégie d'entreprise et s'accompagner d'une politique des ressources humaines adaptée et anticipée.

La révolution numérique impose aux entreprises de développer des compétences nécessaires pour :

- utiliser les nouvelles technologies, dans tous les métiers et tous les domaines,
- conduire le changement culturel créé par le travail collaboratif et les modes constructifs nouveaux,
- adapter les Ressources Humaines aux nouvelles organisations du travail,
- gérer les flux d'informations et les interactions dans l'entreprise,
- définir une stratégie nécessaire aux évolutions et aux positionnements de la concurrence,
- réduire la fracture numérique de ses salariés

II- Modalités d'intervention et exigences

Comme déjà évoqué, CONSTRUCTYS Occitanie souhaite pouvoir s'appuyer sur un réseau de prestataires experts dont la mission consistera à intervenir, sur sollicitation du conseiller formation CONSTRUCTYS ou des correspondants formation des Organisations Professionnelles, pour réaliser une prestation de diagnostic et d'accompagnement auprès d'entreprises adhérentes identifiées. Cette prestation sera individualisée mais pourra éventuellement s'organiser autour de temps collectifs si nécessaire.

Le rôle des prestataires experts sera d'aider l'entreprise à préciser son projet et à s'interroger efficacement avant d'engager des investissements matériels, financiers et humains.

Le respect des principes généraux et des étapes de la démarche « **Stratégie numérique** » préconisée par CONSTRUCTYS, passe pour le prestataire expert par des modalités d'intervention adaptées et par la prise en compte d'un certain nombre d'exigences notamment dans la relation entre le prestataire et CONSTRUCTYS.

■ DISPOSITIF « STRATEGIE NUMERIQUE »

Le dispositif « **Stratégie numérique** » s'articule autour de 2 étapes, le diagnostic et l'accompagnement qui permettront :

- d'évaluer la pertinence de la réalisation d'un diagnostic numérique.
- à l'issue du diagnostic, de formaliser une proposition d'accompagnement appropriée à la taille de l'entreprise, à son activité et à ses objectifs stratégiques,
- d'accompagner à la mise en oeuvre du plan d'action : évaluation des besoins humains, matériels et organisationnels.
- d'assurer un accompagnement au développement des compétences de l'entreprise et de ses salariés.

■ RELATIONS AVEC CONSTRUCTYS OCCITANIE

CONSTRUCTYS occitanie a en charge le pilotage global du dispositif régional de la démarche « **Stratégie numérique** » engagée auprès des entreprises. Les conseillers formation se chargent de la sensibilisation des entreprises et en collaboration avec le prestataire, participent au bilan de la démarche.

Au-delà des interventions en entreprise, les prestataires peuvent être amenés à participer à des réunions de travail, des échanges de pratiques ayant pour objectif de faire évoluer les outils et les méthodes.

■ RESSOURCES DE L'OPCO DE LA CONSTRUCTION : UN OUTIL ET UNE METHODE

La démarche « **Stratégie numérique** » préconisée par le porteur du projet s'appuie sur un outil et une méthodologie déjà conçus et opérationnels qui vous seront présentés lors des entretiens.

Afin de libérer votre force de proposition et ne pas trop guider votre réponse, nous avons fait le choix de ne pas dévoiler à ce stade notre outil et nos choix méthodologiques. Ainsi, nous comptons mieux capitaliser sur votre expertise et votre valeur ajoutée.

■ CONTRACTUALISATION

Le prestataire expert devra s'engager à :

- Signer avec CONSTRUCTYS Occitanie une « Convention de partenariat » l'engageant notamment à respecter et à faire respecter un certain nombre de règles déontologiques.
- Signer avec l'entreprise intéressée par un projet « **Stratégie numérique** » et CONSTRUCTYS Occitanie une « Convention tripartite ».

■ RESULTATS ATTENDUS DE LA CONSULTATION

> MODALITÉS DE RÉPONSE

La réponse au présent cahier des charges devra s'articuler autour des 3 points ci-après :

○ **1** PRESENTATION DU CABINET « CONSEIL » (2-3 pages)

Le cabinet « conseil » fera état de ses activités, références, ressources humaines et techniques, certifications obtenues, CV du ou des consultants pressentis pour le projet.

Le cabinet « conseil » précisera s'il recourt à la sous-traitance ; si oui, pour quelle raison et joindra le CV des sous-traitants.

Enfin, les différentes activités du cabinet « conseil » devront être détaillées et quantifiées en terme de pourcentage (% conseil, % formation par exemple)

○ **2** DESCRIPTION DE L'OFFRE PROPOSEE (5-6 pages + exemples de supports/outils en annexe)

En tant que prestataire expert, vous avez déjà dû accompagner des entreprises sur ce type de prestation (diagnostic et accompagnement).

Comment votre organisme « conseil » voit-il la mission qui pourrait lui être confiée ?

Nous vous demandons donc de nous présenter une proposition d'intervention synthétique, en partant d'un exemple concret (réel ou fictif). Nous vous invitons à :

- présenter le contexte (secteur d'activités et taille de l'entreprise, nature et périmètre de la demande...) et le(s) prestataire(s) en charge de la prestation
- fournir le(s) outil(s) utilisé(s).
- dérouler la méthodologie proposée, en précisant à chaque étape :
 - le résultat concret attendu et/ou obtenu
 - les méthodes et moyens envisagés et/ou mis en œuvre
 - la durée de la prestation
 - les modalités de coordination et d'information avec l'entreprise et les porteurs du projet, le cas échéant
- Le bilan de l'intervention

Le cabinet « conseil » pourra proposer des alternatives en termes de modalités, en fonction notamment de la taille de l'entreprise (-11 salariés, 11 à 49, 50 à 249 salariés).

Enfin, il sera opportun de joindre à la réponse à consultation des exemples de supports ou d'outils.

○ **3** GARANTIES DEMANDÉES

Le prestataire référencé devra :

- indiquer son N° SIRET, son N° NDA et son attestation de référencement au DATADOCK
- fournir les attestations justifiant qu'il est à jour de ses obligations auprès des organismes financiers et sociaux
- justifier de 3 années d'exercice (bilans comptable ou autres justificatifs)
- mobiliser des prestataires ayant au moins 2 années d'expérience (CV)

> CRITÈRES DE SÉLECTION

Le choix du (ou des) prestataire(s) sera réalisé à l'aide d'une grille de sélection élaborée selon les modalités de réponses attendues ci-dessus et à partir des critères définis ci-dessous.

Chaque prestataire ayant répondu à cet appel à projet sera informé par mail des suites données à sa réponse.

Les critères de sélection des organismes « conseil » porteront principalement sur :

- La pertinence de la réponse par rapport au cahier des charges
- L'expertise démontrée en accompagnement des TPE / PME sur les domaines suivants :
 - stratégie
 - enjeux de la transition numérique
 - conduite du changement / refonte des processus d'organisation
- La connaissance du secteur du BTP
- La valeur ajoutée de la réponse qui apporte un « *vrai plus* » à la réflexion sur la transition numérique des entreprises du BTP
- Les ressources humaines et techniques mises en avant
- L'adéquation de la proposition tarifaire
- La capacité à identifier des prestataires susceptibles d'intervenir dans la mise en œuvre du plan d'actions de l'entreprise

■ CALENDRIER

La procédure de sélection suivra le calendrier ci-après.

Nous vous remercions de nous faire parvenir votre réponse par mail pour le 15 février 2019 à minuit au plus tard.

15 février 2019 (minuit)	Date limite de réponse des prestataires
06 et 07 mars 2019	Auditions des prestataires retenus
08 mars 2019	Candidatures retenues
13 mars 2019	Réunion de lancement (informations, appropriation des outils) avec les prestataires retenus

Les réponses à l'appel à projet doivent impérativement nous être adressées par mail à l'adresse

christophe.biscans@constructys.fr